

L'écho des Authieux

INFORMATIONS MUNICIPALES DES AUTHIEUX SUR LE PORT SAINT-OUEN

N° 39 - JUIN 2020

**Journée des Associations
Sam 5 Septembre - 9h à 13h**

**Comité des Fêtes - Méchoui
Sam 17 Octobre**

**Expos Peintures/Photographies
Marché de Noël
Sam 28 et Dim 29 Novembre**

**Spectacle de Noël
Sam 12 Décembre**

Les
Authieux
sur le
Port Saint Ouen





Le mot du Maire ...

Bonnes vacances à tous !

C'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve dans ce bulletin municipal. J'espère surtout que vous vous portez bien malgré la crise sanitaire que nous vivons depuis de nombreuses semaines. Je reprends la plume pour vous adresser ce petit mot à la veille des vacances estivales.

Nous sommes face à une crise sanitaire pandémique que nous n'avions jamais connue et à laquelle nous avons dû nous adapter au quotidien. Nous avons vécu une période inédite : confinés dans un premier temps dans nos lieux de vie, pour nous préserver et préserver les autres des risques de propagation de la COVID-19 ; puis période de déconfinement attendue et méritée car les Français comme les Authipontains, en général, ont été disciplinés. Nous venons de retrouver notre liberté mais nous devons malgré tout continuer à penser aux gestes barrières afin de nous préserver de toute contamination mais aussi de protéger les autres. C'est aussi cela vivre ensemble !

La crise sanitaire due à la pandémie de la Covid 19 que nous venons de traverser, a engendré un début de mandat compliqué. Ce contexte n'a pas permis l'installation du nouveau conseil municipal, suite aux élections du 15 mars. L'équipe municipale précédente a dû continuer et assurer la conduite des affaires de la commune et je les remercie.

Pour faire face à la pandémie, et en cohérence avec les préconisations gouvernementales, nous avons dû malheureusement fermer l'ensemble des équipements et bâtiments publics et notamment nos écoles. Seule une classe est restée ouverte pour accueillir dans un premier temps les enfants des personnels de première ligne auxquels se sont ajoutés ensuite les enfants des familles monoparentales et nombreuses. Afin d'améliorer les conditions de réouverture

progressive des écoles, nous avons signé un protocole relatif au dispositif d'appui à cette reprise scolaire, le protocole 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme) avec le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale. Nous avons embauché deux animateurs (Amelia et Maxime), merci à eux.

En complément des masques et produits hydro-alcooliques fournis par la Métropole Rouen Normandie, nous avons eu à mettre en place des achats imprévus : masques, gel hydro-alcoolique, produits de nettoyage/désinfection, gants et protections diverses pour la population et le personnel municipal.

Durant le confinement, un service minimum d'agents et d'élus a assuré le fonctionnement de la commune. La Mairie est restée ouverte durant tout le confinement avec des changements horaires.

Une permanence téléphonique pour nos aînés a permis une mise en place d'aide aux personnes les plus fragiles pour tout ce qui est du quotidien (courses, pharmacie, ...).

Puis nous avons dû élaborer et mettre en place des protocoles sanitaires différents afin de permettre un redémarrage des écoles et de tous les services municipaux. Je tiens particulièrement à remercier les personnels municipaux, les bénévoles, les élus mobilisés, les Directeurs et professeurs des écoles et toutes les personnes qui nous ont permis de gérer cette crise sanitaire et permettre cette continuité des services publics. Ce fut parfois difficile et souvent compliqué mais chacun s'est investi pour le bien de tous. Je tiens également à souligner la vague de solidarité qui s'est déployée sur notre commune et remercier en particulier les couturières qui ont confectionné des masques.

Parallèlement, nous avons dû améliorer et optimiser nos outils d'information et de communication pour entretenir le dialogue avec les Authieupontains (voir article « Centolive » et « Facebook »).

Dimanche 15 mars 2020 ont eu lieu les élections municipales. Je veux à cette occasion vous remercier humblement de m'avoir accordé votre confiance ainsi qu'aux nouveaux conseillers municipaux. La loi d'urgence du 23 mars 2020 qui a validé notre élection a, pour des raisons sanitaires exceptionnelles, reporté la prise d'effet de nos mandats qui n'ont, à aucun moment, été remis en cause. Après quelques semaines d'attente, le lundi 25 mai 2020, le nouveau conseil municipal a pu siéger. Le maire et les adjoints ont été élus et installés dans leurs fonctions.

Tout au long des mois de juin et juillet, des nouveaux conseils ont eu lieu. Ainsi, les différentes commissions, les membres du CCAS et plusieurs instances ont été installés et surtout nous avons voté le budget 2020. Notre équipe municipale va pouvoir très rapidement travailler sur la mise en place de notre programme, tout en continuant les projets déjà commencés.

Nous devons toujours garder à l'esprit que c'est un véritable engagement que nous avons pris et que l'essentiel de celui-ci est bien de servir tous les habitants des Authieux sur le Port Saint Ouen.

Je m'efforcerai d'être un maire accessible, à l'écoute, humble, exigeant et exemplaire. Un maire de terrain, disponible au quotidien car je suis persuadé que la mission d'un élu local est une mission de proximité.

Je me suis entouré d'une équipe unie et forte qui portera un regard différent sur notre commune. Avec une fourchette d'âges allant de 18 à 74 ans, j'ai fait le pari d'une équipe investie dans sa commune, hétérogène et

active qui correspondra aux attentes des Authieupontains. L'objectif, qui a été jusqu'à présent de garantir l'avenir des Authieux sur le Port Saint Ouen en lui conservant sa taille humaine de village où il fait bon vivre, sera poursuivi.

Les Authieux sur Port Saint Ouen n'appartiennent à personne. Les Authieux sur Port Saint Ouen appartiennent à tout le monde ! Nous en sommes tous à des titres différents, les garants et les artisans. A nous de toujours faire prévaloir l'intérêt général. Notre ligne conductrice, notre colonne vertébrale, c'est vivre ensemble !

Je suis conscient de l'ampleur de la tâche à accomplir, de mes devoirs et responsabilités vis-à-vis de la population de notre belle commune. Car n'oublions jamais que l'engagement d'Elu est une aventure humaine où l'Humain est au centre de tout.

Pour cela, j'aurai besoin de vous tous, habitants, professionnels, élus, Directeurs et professeurs des écoles, parents d'élèves, représentants associatifs, bénévoles, jeunes. Toutes les bonnes volontés, les énergies, les échanges constructifs seront les bienvenus pour enrichir notre réflexion.

Pour réussir, je sais pouvoir m'appuyer également sur le professionnalisme d'agents municipaux et d'agents de sociétés privées, motivés, performants, prêts à répondre aux besoins de la population.

Comme chaque année, le Conseil Municipal vote le budget. Il permet, après son adoption tardive cette année dû au confinement par le Conseil Municipal du 11 juin 2020, de mettre en place les décisions politiques d'aménagements de services, d'animations, d'investissements. Ce budget nous contraint toujours à une gestion rigoureuse, de choix réfléchis et



pertinents liés aux besoins réels de notre commune. Quelques chiffres marquants du budget 2020 vous sont présentés dans cet « Echo des Authieux ». Vous participez à l'effort financier par vos contributions fiscales: taxes d'habitation et taxes foncières. Cette année, comme l'an dernier, **il n'y a pas d'augmentation des taxes.**

Cet « Echo des Authieux » d'informations municipales est le fruit d'un important travail des conseillers et adjoints membres de la commission communication qui assurent un

Continuez à prendre soin de vous.

Bonnes vacances et très bel été à toutes et à tous !
Bonne lecture...

travail important de recherche, de rédaction et de mise en forme. Ce nouveau groupe s'investit pour vous transmettre en toute transparence des informations sur la connaissance des événements qui rythment la vie de notre commune.

Je tiens également à adresser mes remerciements à tous pour votre implication, votre dynamisme et le fait que vous œuvrez au bien vivre ensemble : responsables des associations et leurs bénévoles, professeurs des écoles, animateurs et bénévoles à la garderie, parents d'élèves, personnels communaux, élus et vous tous habitants de notre charmante commune.

Bien à vous.
Marc DUFLOS

LUTTER CONTRE L'INCIVISME

L'incivisme est-il partout ? Sur la route, dans nos espaces publics, à l'école ou entre voisins ?

Les Français se plaignent, dans leur vie quotidienne, d'une forte détérioration de leur relation aux autres. Le civisme désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et de ses conventions, dont notamment ses lois.

L'incivisme est un problème pour la société. C'est un manque de respect pour la collectivité et à travers elle pour soi-même. Il détruit le vivre-ensemble, détériore le rapport à l'autre. Il nuit au cadre de vie, à l'attractivité et au contribuable.

Respecter l'autre, c'est respecter le droit, respecter les règles de vie sociale.

Plus concrètement, c'est respecter les règles d'occupation du domaine public, les règles d'hygiène et de sécurité, celles relatives au code de l'environnement mais aussi les règles d'urbanisme. La solidarité, la valeur que nous ne cessons de défendre, tend à s'effacer pour laisser place à l'individualisme, voire à l'incivisme, au non-respect du code de la route et des lois en général.

On connaît ses droits, on ignore ses devoirs.

Il ne se passe pas une semaine sans que nous recevions des doléances concernant la vitesse excessive des véhicules, les nuisances sonores, les dégradations volontaires ou intempestives, des dépôts sauvages de déchets, des divagations de chiens, des déjections de chiens et crottins de chevaux, les haies non taillées etc. Tristes constatations ! Essayons d'être des citoyens responsables, autonomes, solidaires et respectueux de l'environnement, des lois et d'autrui. Notre jeunesse a besoin de nous comme exemple. Il ne faut pas que la négligence et l'incivilité de certains fasse que chacun se croit tout permis et néglige les bases de la vie en société.



Le **PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Métropole Rouen Normandie)** a été approuvé lors du Conseil Métropolitain du 13 février 2020 et est exécutoire depuis le **13 mars 2020**. Les délibérations de la procédure d'élaboration et d'approbation sont consultables et téléchargeables via le lien suivant: <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/le-plu-metropolitain-approuve>

C'est un outil réglementaire, qui définit et règle l'usage des sols sur l'ensemble du territoire. Il concerne toutes les parcelles, qu'elles soient privées ou publiques. Il détermine notamment les droits à construire et les conditions d'évolution attachées à chaque parcelle de notre commune. Le contenu du PLU est défini par le Code de l'Urbanisme et comprend obligatoirement 5 types de pièces :

- **Le rapport de présentation.** Il expose le diagnostic du territoire et explique les choix retenus pour le projet d'aménagement et de développement durable, son impact sur l'environnement.
- **Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD).** Il comporte les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues. Il peut en outre comporter des orientations plus ciblées sur telle ou telle partie du territoire.
- **Le règlement.** Il définit en quatorze articles pour chaque zone quel type d'occupation des sols est autorisé, comment aménager ou construire une parcelle, quelles sont les règles applicables pour construire un terrain donné.
- **Les documents graphiques.** Ils indiquent le champ d'application du règlement par la délimitation de zones et la localisation des différentes prescriptions graphiques.
- **Les annexes.** Elles comprennent des pièces obligatoires relatives aux servitudes d'utilité publique, aux emplacements réservés, aux périmètres de risques...



Le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain vit et s'adapte aux évolutions du territoire. Un PLUi peut être révisé ou modifié s'il ne porte pas atteinte aux orientations générales du PADD, s'il ne réduit pas un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle forestière..., s'il ne comporte pas de graves risques de nuisance.

Tous les documents du Plan Local d'Urbanisme intercommunal sont consultables sur le site de la Métropole Rouen Normandie via le lien ci-dessous:

<https://www.metropole-rouen-normandie.fr/documents-du-PLU-de-la-M%C3%A9tropole>

La carte interactive mise à disposition: <https://sigapp.metropole-rouen-normandie.fr/www/w/urbanisme/pluigrandpublic/>





COMPRENDRE LE BUDGET MUNICIPAL 2020

Le vote du budget constitue l'acte politique majeur de la vie de la collectivité. Il doit impérativement être voté avant le 15 avril de l'année qu'il intéresse. Cette année, la crise sanitaire due à la pandémie de la Covid 19 que nous venons de traverser, a fait que le vote du budget a été reporté. Il a été voté seulement le 11 juin 2020.



Qu'est-ce que le budget ?

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal.

Qui prépare le budget ?

Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise en collaboration avec les élus, les services municipaux et plus particulièrement avec Nathalie Druel secrétaire de Mairie.

Qui vote le budget ?

Le budget est voté par le Conseil municipal. Concernant notre commune, le budget a été adopté jeudi 11 juin 2020.



Qui contrôle l'exécution budgétaire ?

L'Etat exerce un contrôle sur les dépenses et recettes par l'intermédiaire du Trésor public, du Préfet et de la Chambre régionale des comptes. Ces contrôles ne portent que sur la légalité et la régularité des dépenses et des recettes et non sur leur opportunité. L'utilisation des fonds publics est donc bien suivie !

Qui paie les dépenses et encaisse les recettes ?

En sa qualité d'ordonnateur, le Maire prescrit l'exécution des dépenses et des recettes. Les ordres de dépenses (appelés mandats) et de recettes (appelés titres exécutoires de recettes) sont donc établis par nos secrétaires de mairie et visés par le Maire ou les Adjointes au Maire délégués aux finances. Toutefois, c'est le Trésor public qui assure le paiement des mandats ou l'encaissement des titres de recettes et se charge des poursuites en cas de non recouvrement.



De quoi se compose le budget ?

Il s'articule en 2 sections distinctes :

une section de fonctionnement et **une section d'investissement**.

Celles-ci doivent être équilibrées en recettes et en dépenses.

Le budget prévisionnel 2020 :

- Budget de fonctionnement : **852 959 €** en dépenses et en recettes.
 - Budget d'investissement : **483 455 €** en dépenses et
- Soit un total de : **1 336 414 €**

Cette année, comme l'an passé, **il n'y a pas d'augmentation des taxes** (habitation et foncières).

PAS D'AUGMENTATION



1) La section de fonctionnement

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitation des services (restauration scolaire, garderie, etc.).

Les recettes :

Au premier rang des recettes figurent les recettes fiscales (dont la taxe d'habitation et les taxes foncières que les Authipontains acquittent chaque année).

Les autres recettes proviennent principalement de l'Etat (Dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale) et du produit des services municipaux payants (cantine / garderie / transport scolaire, ...).

Les dépenses :

Les frais de personnel (charges patronales incluses, assurance, médecine du travail) constituent des dépenses incompressibles et obligatoires. Elles représentent à elles seules 39% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les autres dépenses à caractère général (eau, gaz, électricité, fournitures scolaires, entretien des terrains, des bâtiments, les primes d'assurances des véhicules et bâtiments, les transports, la restauration municipale, ...) représentent, quant à elles, 27%. Le reste, soit 34% est consacré aux autres charges (dont subventions aux associations et coopératives scolaires maternelle et élémentaire).

2) La section d'investissement

La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine du village et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement.

Les dépenses d'équipement :

- Projet d'achat de l'ancien bar
- Travaux à l'église (protection des vitraux non classés de l'église et réfection d'un vitrail, réfection du mur du cimetière)
- Travaux à la mairie (installation d'un escalier, isolation des combles et réfection des murs des archives de la mairie)
- Travaux sur les bâtiments communaux (réhabilitation de la « maison du parc », destratificateurs et ventilation salle « Roger Debarre », trappes de visite sur tuyau de ventilation salle du « Cormier »)
- Travaux d'enfouissement de réseau téléphonique (rue des Canadiens vers le Port Saint Ouen)

Les achats de matériel :

- pour la mairie (informatique, mobilier, standard téléphonique)
- pour les services techniques (fourche pour palettes, treuil)
- pour les écoles (chaises à hauteur variable, informatique)
- pour la sécurité (installation de caméras pour la vidéosurveillance)

Les recettes d'investissement sont constituées de **subventions** (subventions de l'Etat, Région, Département, Métropole...) **et de fonds divers** (Fonds de compensation de la TVA – emprunt), le reste étant constitué de l'autofinancement (notre épargne).



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

 Les principales charges nécessaires au fonctionnement des services municipaux	
Energie (chauffage des bâtiments, gaz, électricité)	45 000 €
Carburants	2500 €
L'eau	3000 €
Entretien courant des bâtiments	10 000 €
Compensation versée à la Métropole	43 000 €
Entretien du matériel	3500 €
Achat de fournitures diverses	15 000 €

Liste non exhaustive.

Les charges à caractère général et atténuations de produits représentent, au total : 228 670,00 €.

 Les charges de personnel	
Rémunération brute des agents titulaires et non titulaires	215 000 €
Charges patronales	90 000 €

Liste non exhaustive.

Les charges de personnel représentent, au total : 331 500,00 €.

 Les autres charges de gestion	
Subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	5000 €
Indemnités des élus	45 000 €
Subventions de fonctionnement aux associations	20 000 €
Participation à la crèche, au collège de Pont de l'Arche et au Lycée Galilée	10 100 €

Liste non exhaustive.

Les autres charges de gestion courante représentent, au total : 82 610,00 €.

 Les charges financières	
Intérêts des emprunts	8573 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

 Les produits des services municipaux payants	
Les services périscolaires (accueils périscolaires, restauration scolaire, ...)	34 000 €
Coupe de bois et vente paillage	540 €

Liste non exhaustive.

Les produits des services municipaux payants représentent, au total 39 548,00 €.

 Les impôts et taxes	
Les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières)	390 587 €
Soit une moyenne par habitant de	306 €
Fonds de péréquation communautaire	20 000 €
Dotations de solidarité communautaire : dotation facultative versée en fonction du potentiel fiscal par habitant	41 293 €
FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)	21 000 €

Liste non exhaustive.

Les impôts et taxes représentent, au total : 542 875,00 €.

Municipales

 Les dotations et participations	
La dotation forfaitaire : chaque commune reçoit une dotation forfaitaire faisant l'objet de versements mensuels	107 325 €
La dotation de solidarité rurale (DSR) est versée aux communes de – 10 000 habitants pour contribuer au maintien de la vie sociale en milieu rural, d'autre part, de l'insuffisance de leurs ressources fiscales.	17 132 €
Les droits de mutation : Attribution de compensation reversée aux communes membres par la Métropole Rouen Normandie qui perçoit les droits de mutation (en lieu et place des communes) => 5,00 % sur les ventes d'immeubles (Code général des impôts)	20 000 €
Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	949 €
Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	5291 €
Attribution du fond départemental taxe Professionnelle	20 000 €

Liste non exhaustive.

Les dotations et participations représentent, au total : 171 314,00 €.

 Les autres recettes	
Atténuations de charges	4534 €
Revenus des immeubles (location de salles)	10 000 €
Produits exceptionnels (avoir, remboursement assurance)	1350 €
Résultat reporté de 2019	71 786 €



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le remboursement du capital des emprunts	23 665 €
Achat de matériel communal	14 957 €
Travaux de bâtiments	336 025 €
Réseaux	18 894 €

Liste non exhaustive.

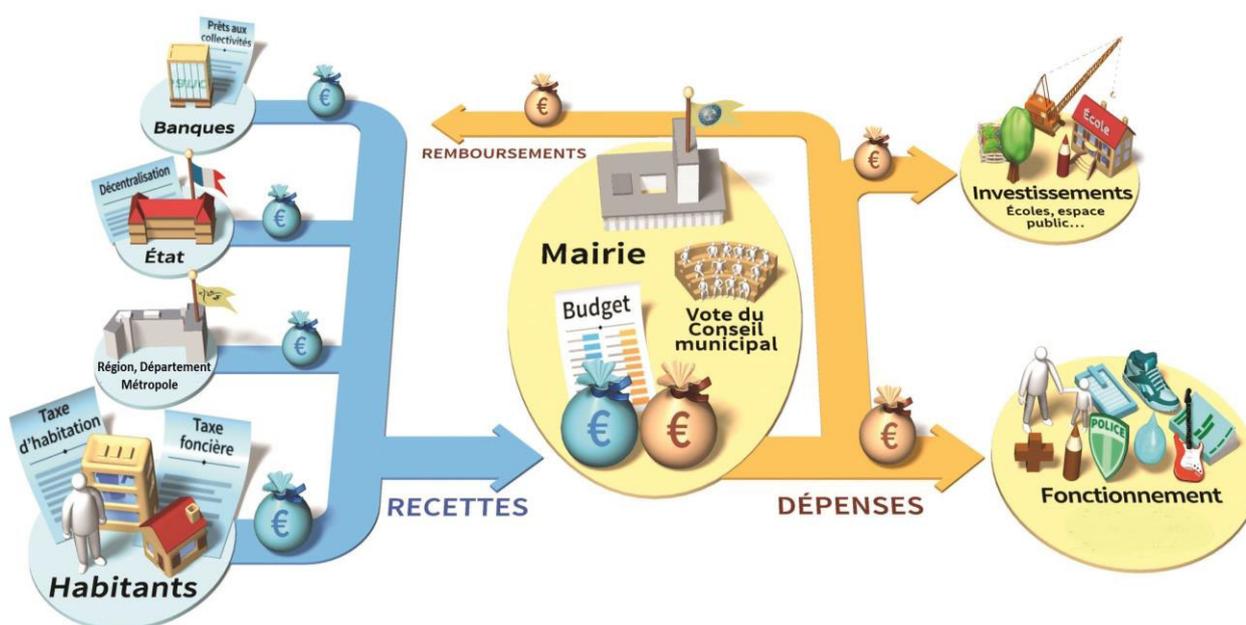
Les dépenses d'investissement représentent, au total : 483 455,00 €.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'autofinancement (l'épargne)	133 123 €
Fond de compensation TVA	20 136 €
Subventions diverses	82 329 €

Liste non exhaustive.

Les recettes d'investissement représentent, au total : 483 455,00 €.



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ET LES MISSIONS DE CHACUN



Pierre LAURENT - Adjoint : Chargé de l'urbanisme, des travaux, de l'environnement, des finances et du développement durable. Participation aux commissions appel d'offre, liste électorale, CAUE et personnel.

Richard PINABEL - Adjoint : Chargé des services techniques, des travaux internes et des associations. Participation aux commissions finances, travaux environnement urbanisme, développement durable, fêtes et cérémonies, comité des fêtes et personnel.



Régine RAIMBOURG - Adjointe : chargée de la gestion de la cantine garderie, des affaires scolaires, du CCAS, de la communication, de la culture, fêtes, animations et cérémonies. Participation aux commissions finances, liste électorale, personnel et métropole.

François OLIVIERI - Conseiller : Participation aux commissions : finances, travaux environnement urbanisme, développement durable, culture/fêtes/cérémonies/animations (organisation des fêtes cérémonies), communication (Echo Internet), associations communales (AACCA).



Patricia FAURE - Conseillère : Participation aux commissions : travaux environnement urbanisme, développement durable, culture/fêtes/cérémonies/animations (bibliothèque culture animations), communication (Echo Internet), jeunes, référent forêt bois.

Laurent TERNOIS - Conseiller : Participation aux commissions : appel d'offre, scolaire/périscolaire (école maternelle), travaux environnement urbanisme, développement durable, liste électorale, communication (Echo Internet), associations communales (randonnée pédestre), crèche Récré A4.



Estelle MOREAU - Conseillère : Participation aux commissions : CCAS, appel d'offre, finances, liste électorale, jeunes.

Anthony MARTINO - Conseiller : Participation aux commissions : appel d'offre, finances, scolaire/périscolaire (école élémentaire), travaux environnement urbanisme, développement durable, liste électorale, communication (Echo Internet), associations communales (judo), collège Hyacinthe Langlois Pont de l'Arche





Sylvie LEBER - Conseillère : Participation aux commissions : CCAS, appel d'offres, finances, scolaire/périscolaire (cantine garderie), associations communales (MAPSO ASDA), jeunes.

Marc CASTEL - Conseiller : Participation aux commissions : appel d'offre, finances, travaux environnement urbanisme, développement durable, culture/fêtes/cérémonies/animations (bibliothèque).



Marie-Ange MASSARD - Conseillère : Participation aux commissions : CCAS, scolaire/périscolaire (école maternelle, école élémentaire, périscolaire), culture/fêtes/cérémonies/animations (culture animations), crèche Récré A4.

Fantine BREEMEERCH - Conseillère : Participation aux commissions : communication (relations extérieures), associations communales (MAPSO TCA), jeunes.



Michaël DELCOURT - Conseiller: Participation aux commissions : travaux environnement urbanisme, développement durable.

Laëtitia DUVAUCHEL - Conseillère: Participation aux commissions : CCAS, associations communales (MAPSO Temps libre), jeunes, référent forêt bois.



LE PERSONNEL COMMUNAL

L'installation du nouveau conseil municipal est l'occasion pour lui de vous présenter le personnel communal qui travaille à ses côtés et œuvre tous les jours pour favoriser le bien être de chacun.

A la mairie, un service à l'écoute. Nathalie et Mélanie vous accueillent chaleureusement tous les jours pour répondre à vos interrogations ou faire droit aux demandes relevant de la compétence de la municipalité. Vous pouvez y déposer vos demandes afférentes aux permis de construire, récupérer vos sacs de déchets verts ou recyclables et plus récemment retirer vos masques en tissu répondant aux normes en vigueur.



Qui connaît le personnel scolaire mieux que les enfants ? N'avez-vous jamais entendu parler de Peggy, Christine ou Nathalie le soir après l'école ? Les plus grands, passés au collège, n'hésitent pas à aller leur faire un petit coucou de temps en temps. Le personnel scolaire est un maillon indispensable. Il répond aux attentes des parents qui ont des horaires de travail non conciliables avec ceux de l'école, aux besoins des enfants qui ont parfois besoin d'aide pour leurs devoirs, et aux professeurs des écoles qui trouvent en eux un relais.

Christine et Nathalie œuvrent à l'école maternelle pour accueillir le matin les plus petits et les aider dans leurs tâches d'apprentissage quotidienne de la vie. Peggy, Véronique et Bérengère sont présentes pour les temps extra scolaires (garderie, récréation et cantine).

Enfin, ceux que vous croisez tous les jours à l'extérieur, ceux qui réalisent les travaux d'entretien de la voirie, s'occupent des espaces verts communaux et de nos infrastructures. Une commune verdoyante n'est pas sans le travail quotidien de ses employés, Pascal et Jérôme. L'équipe s'est agrandie récemment et a accueilli Karim en son sein. Un travail de recrutement effectué en collaboration avec l'association Relais Horizon Emploi, structure d'insertion durable de demandeurs d'emploi.



La nouvelle acquisition de la commune, cette drôle de machine permet de nettoyer et désherber les caniveaux, sans pesticides.

Cette tribune est l'occasion de les remercier personnellement pour le travail accompli dans un souci de répondre à chaque instant aux attentes des Authipontains.



LE CONFINEMENT

LA FABRICATION DE MASQUES AVEC JOËLLE

Sa réserve personnelle de tissus a permis à Joëlle de proposer la confection de masques en tissu épais avec 3 plis répondant aux normes en vigueur. L'appel aux couturières a été relayé sur la page Facebook et le site de la mairie, Centolive et les panneaux d'affichage lumineux. La réponse spontanée a été rapide et c'est tout un groupe qui s'est mis à la couture autour de Joëlle dont Laëtitia, Patricia, Huguette, Françoise (2), Danielle, Marie-Ange, Marie-Andrée, Marie-Claude. L'achat des élastiques pour maintenir ces masques a fait l'objet d'un don de la part de Marc Duflos.



Merci à toutes et à tous pour ce dévouement à l'égard des Authipontains.

PAROLES D'AUTHIPONTAINS A PROPOS DU CONFINEMENT



Florence est infirmière en EHPAD sur Rouen. Elle a subi, elle aussi, les contraintes d'un confinement auprès de personnes âgées dépendantes. Quinze jours avant le confinement national, des mesures d'isolement ont été prises par l'établissement. A chaque prise de poste, un contrôle de la température du personnel est obligatoire ainsi que le port du masque, de surblouse et de la friction des mains avec un produit hydroalcoolique (SHA ou le GHA). Le matériel ne manque pas. L'organisation des soins est effectuée par étage avec un minimum

de rotation du personnel. Les résidents sont isolés dans leur chambre ; c'est ce qui a été le plus difficile à vivre tant pour les soignants que pour les résidents, précise Florence. Un contact à l'aide de « Skype » a permis un échange visuel avec les familles. La mise en place de plexiglass permet dorénavant aux familles de voir leur parent en toute sécurité. Toutes ces mesures barrières ont été bénéfiques ; en effet, aucun décès n'a été à déplorer de la COVID-19 et aucune contamination de résidents après avoir effectué des tests à tous.

Florence est soulagée de ce résultat. La vie en EHPAD continue...

EDUCATION ET TELETRAVAIL vu par Anthony

A l'heure où le télétravail a fait une entrée fracassante dans le foyer des français, il a fallu concilier avec l'apprentissage des plus jeunes. En quelques jours, nous avons dû faire face à la fermeture des écoles et celle d'un grand nombre d'entreprises. Les prémisses de l'état sanitaire étaient annonciatrices. Il a pourtant fallu s'organiser rapidement.

Les premiers jours sont source de balbutiements. Au niveau professionnel, d'un point de vue technique, comment se connecter à distance ? Quelle méthodologie de travail adaptée peut-on mettre en place ? Au niveau scolaire, comment assurer la continuité pédagogique de nos enfants habituellement dispensée par le corps professoral ? Surtout, comment concilier les deux ?



L'adaptation a été rapide. Père de deux enfants en école élémentaire, le temps du matin était consacré à l'apprentissage scolaire, alterné de call (nouveau terme à la mode pour les audioconférences) et de visioconférences professionnelles. Les enfants étaient dans un premier temps intrigués, puis contents de venir faire un petit coucou aux collègues de travail. A chacun ses camarades !



Le corps enseignant s'est logiquement adapté en fournissant les travaux de la semaine par le biais du blog de l'école et distribuant chaque lundi les exercices à rendre pour la fin de semaine. Je vous conseille de prendre lecture sur le blog de l'école des aventures de chacun de nos petits authipontains durant cette période particulière de confinement (<http://blog.ac-rouen.fr/eco-presverts/>)*. Sont venues s'ajouter pour les plus grands des visioconférences par classe et par thèmes. L'occasion pour chaque enfant de se retrouver. A mon tour de venir faire un petit coucou aux CM1 ! Je suis devenu incollable sur les compléments circonstanciels qu'ils soient de temps, de manière ou de lieu.

Toute la famille se rappellera de ce printemps 2020.

Chers Authipontains, prenez soin de vous, de vos proches et surtout de vos enfants.

* l'utilisation du navigateur « Firefox » est préconisée pour l'accès



LE TELETRAVAIL vu par Sylvie



Télétravailler dans le confinement, c'est comme vivre dans une bulle, un monde irréel.

La sollicitation unique par l'outil informatique rend l'isolement encore plus anxiogène. Le mélange vie personnelle et professionnelle s'emmêle ne délimitant plus d'horaires notamment sur le plan professionnel. La fatigue et la lassitude se font davantage sentir.

Le côté positif de cette situation est que la course effrénée du timing pour aller et revenir du bureau s'arrête.

Le 8 juin 2020 : la reprise de l'école avec le respect des consignes sanitaires

Les professeurs ont accueilli, ce lundi matin 3 groupes de 15 élèves, et mis en place une rotation hebdomadaire afin que tous les élèves puissent retrouver le chemin de l'école.

En parallèle, la Mairie a organisé les accueils de la Garderie et de la Cantine, en s'adaptant aux différentes contraintes liées au protocole sanitaire.





Afin d'améliorer les conditions de réouverture progressive des écoles, nous avons signé un protocole relatif au dispositif d'appui à cette reprise scolaire, le protocole 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme) avec le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale. Nous avons embauché deux animateurs (Amelia et Maxime). Marie-Ange les a aussi aidé de manière bénévole.



Centre Multi-Accueil RECREA 4

RécréA4 est une crèche intercommunale d'une capacité de 20 enfants, âgé de 2 mois et demi à 3 ans révolus qui accueille nos bambins Authiportains,

Elle est située sur la commune d'YMARE, le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Prenez contact : Directrice : Anne-Laure DOLON
Adresse : 55 rue de l'église, 76520 Ymare
Tél : 02.35.60.09.28
Mail : crecherecrea4@orange.fr



Le livret d'accueil

ETAT CIVIL

Des bébés ont vu le jour aux Authieux .

Jade RAIMBAULT-GOUGEON

née le 13 janvier 2020

Lohan DUGAUTIER-VAUCHEL

né le 25 avril 2020

Faustine ESNAULT née le 11 juin 2020

Bienvenue à eux !

* * * *

Ils se sont dit « OUI »...

Florian LEGAY et Messaline VALLE.

Toutes nos félicitations !



Ils nous ont quittés

Jean SOHIER le 13 avril 2020

- ancien élu des Authieux -

Louis JOURDREN le 25 avril 2020

Toutes nos condoléances aux familles qui n'ont pu être accompagnées de leurs proches en raison du coronavirus limitant le nombre de personnes à 10 pour les inhumations.



HISTOIRE DES AUTHIEUX

Les noms des maires de la commune :

Le 1er maire à la révolution en 1791 fut le curé du village: l'abbé POULAIN.

De septembre 1889 à mai 1911 :	LEMAITRE Georges.
De mai 1911 à décembre 1919 :	LEFRANCOIS.
De décembre 1919 à mai 1925 :	HARDT Léon.
De mai 1925 à mai 1929 :	SCHLUMBERGER Charles.
De mai 1929 à septembre 1944 :	JALLU Olivier.
De septembre 1944 à mai 1953 :	DUBOIS Ernest.
De mai 1953 à mai 1971 :	VILLERS André.
De mars 1971 à mars 1977 :	DEBARRE Roger.
De mars 1977 à mars 1983 :	TOIS Chantal.
De mars 1983 à janvier 1988 :	DEBARRE Roger.
De janvier 1988 à octobre 1991 :	BUFFET Edgar.
De octobre 1991 à mars 2001 :	BAUCHET Maurice.
De mars 2001 à août 2016 :	ROUSSEL Alain.
Depuis Septembre 2016 :	DUFLOS Marc

Commémoration du 75^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945



Au regard de la situation inédite, face à une crise sanitaire pandémique et pour éviter la propagation du coronavirus, il n'était pas envisageable d'organiser cette cérémonie commémorative dans les conditions habituelles, et notamment **en présence du public**.

Une cérémonie simple a été organisée en présence uniquement du Maire, d'un Adjoint ainsi que d'un porte-drapeau (Michel Breemeersch)



Une gerbe a été déposée au pied de notre monument aux morts

La mairie et notre monument aux morts ont été pavoisés aux couleurs françaises.

Le message du Président de la République Emmanuel Macron a été lu au cours de cette cérémonie.



LUTTE CONTRE LES DECHETS SAUVAGES

Le jeudi de l'Ascension, un groupe d'enfants qui s'amusaient dans le Parc du Château, révolté par les déchets accumulés dans la forêt, a spontanément organisé une opération de ramassage. Les déchets collectés ont été nombreux, de nature diverse, et surtout, potentiellement dangereux : verre et métal tranchants, emballages de préservatifs.



Pendant la période du confinement, bon nombre d'habitants des Authieux se promenant dans les rues et chemins de la commune ont également été confrontés à la présence de ces déchets sauvages.

Ces déchets sont de deux sortes : déchets dits diffus (articles de consommation nomade type gobelets, canettes, mégots, sacs plastiques), et déchets plus volumineux, de construction, des encombrants ou des déchets verts, déposés hors des lieux de collecte.

Les impacts de ces déchets sont multiples : paysagers (dégradation du cadre de vie), écologiques (impact sur les écosystèmes), sanitaires (toxicité) et économiques (coût de prise en charge par les municipalités).

Au niveau écologique, rappelons que le temps de décomposition des déchets peut se compter en centaines d'années pour certains. La plupart des plastiques vont terminer leur course dans les océans, avec des conséquences délétères pour de nombreux animaux marins, que ce soit par étranglement, obstruction du système digestif ou intoxication suite à l'absorption de microplastiques supports de polluants organiques persistants.

C'est pourquoi le dépôt de déchets sauvages est passible de sanctions administratives ou pénales (contraventions de 22€ à 1500€ et en cas de récidive 3000€).

Différentes initiatives sont mises en place par les municipalités pour lutter contre ces incivilités : installation de dispositifs de prise sur le fait des contrevenants ou de panneaux de rappel de la loi sur les lieux de dépôt, opérations de communication, ou organisation de ramassage collectifs conviviaux.

Les opérations de ramassage peuvent s'inscrire dans des mouvements plus globaux, comme le **World CleanUp Day**, une journée où le monde entier se mobilise pour nettoyer la planète.



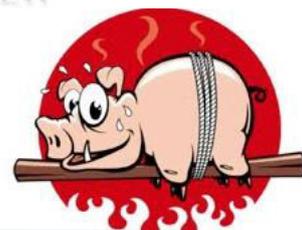
Source : magazine tara ocean



Comité des Fêtes

Les Authieux sur le Port St Ouen

Pendant le confinement, le comité des fêtes a dû renoncer à l'organisation de sa traditionnelle soirée méchoui qui devait avoir lieu le 23 mai. Si les conditions gouvernementales le permettent, nous espérons vous retrouver, le 17 octobre, pour notre soirée « cochon grillé » animé par l'orchestre Collin Thomas.



EXPOSITION PEINTURES SCULPTURES ET PHOTOGRAPHIES

28 et 29 NOVEMBRE 2020

« Votre vécu du confinement à travers des photos »

Après cette période de confinement, nous vous proposons de nous **envoyer des photos de votre vécu du confinement**, pour partager, rire ou sourire des situations du quotidien ou insolites, dans votre domicile ou sur votre propriété : occupations, jardins, réalisations...

Vous pouvez y associer un commentaire court si vous le souhaitez.

Mais, respect du confinement oblige, **aucune photo sur les espaces publics**

Ces photos seront exposées lors de la prochaine exposition de peintures sculptures et photos des 28 et 29 Novembre prochains.

L'envoi des photos signifie autorisation implicite d'exposition, mais les organisateurs de la manifestation se réservent le droit de ne pas publier les photos jugées trop personnelles.

Photos papier (encadrées ou non) en précisant vos noms et numéro de téléphone

- à déposer en mairie dans une enveloppe « Expo de photos »

- ou à adresser à Sandrine FERRAND ou à Marie Andrée DUFLOS organisatrices de cette

exposition **avant le 30 octobre.**

Contact : Sandrine FERRAND tél : 06 66 17 43 50
Marie Andrée DUFLOS tél : 06 67 95 94 85
Régine RAIMBOURG tél : 02 35 23 35 35
François OLIVIERI tél : 02 35 23 35 35





L' AACCA - Association Créatrices et Culturelles des Authieux
Aacca.e-monsite.com



Le 13 mars, dès l'annonce de la crise sanitaire par le gouvernement, l'AACCA a décidé d'annuler sa journée Calli-Cuisine du 21 mars qui devait s'achever par une belle soirée spectacle, elle aussi annulée.

L'ensemble de nos activités a également dû être suspendu et notre traditionnelle soirée de démonstration des activités ne pourra donc pas avoir lieu le 26 juin.

Depuis le déconfinement, le bureau s'est organisé, nous avons adapté nos activités collectives en extérieur, puis en intérieur selon la disponibilité des salles par des protocoles sanitaires spécifiques aux activités, validés par la mairie et dans le respect du protocole national du 9 mai 2020.

Nous préparons déjà la rentrée 2020/2021 en espérant un retour à la normale, en vous proposant les activités suivantes :

Art et culture

- Anglais
- Ateliers créatifs (adultes)
- Ateliers de Noël et Pâques
- Calligraphie
- Cuisine



Sport-Détente

- Gym Zen
- Gym et rythmes
- Sport découverte, Baby Gym
- Body sculpt
- Badminton
- Qi Gong + Qi Gong adapté
- Zumba
- Stretching
- Tai chi
- Yoga



Et aussi :

- Danse de salon
- Gym douce

*En Partenariat avec
Rivière Danse*



Musique

- Batterie et percussion (**Nouveau** professeur à la rentrée)
- Éveil musical (capacité d'accueillir beaucoup plus d'enfants, n'hésitez pas.)
- Guitare (**Nouveau** professeur à la rentrée)
- Piano
- Chant (Cours Collectif) Nous sommes à la recherche d'un(e) prof. pour relancer cette activité.
- Chant (Cours particuliers) Apprendre à chanter en axant sur des techniques de recentrage et de relaxation du corps et sur une respiration calme et cohérente (**Nouvelle Activité**)

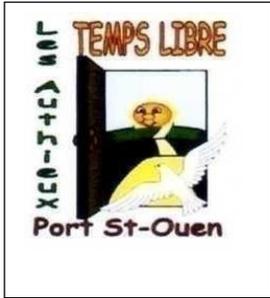
Agenda AACCA :

- 5 Septembre Forum des associations
 - 15 Novembre Festival Chants d'elles
 - 12 Décembre Spectacle de Noël pour les enfants (Organisé par l'AACCA, subventionné par la Mairie)
- Et d'autres dates à venir pour 2021...



N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et à rejoindre notre équipe de bénévoles.

Page Facebook : <https://www.facebook.com/AACCA-105174951024140/>



ASSOCIATION LE TEMPS LIBRE DES AUTHIEUX

L'association du Temps libre comprend 140 adhérents et propose différentes activités comme le tennis de table, la pétanque, les randonnées et les jeux de société. Nous organisons également des voyages, des sorties et nous proposons aussi des repas à thème ainsi que des thés dansants.

Malheureusement depuis mi-mars nous avons été dans l'obligation de suspendre toutes nos activités suite à la Covid-19.

Annulations : la sortie Théâtre du 12 Mars, le repas champêtre prévu le 14 Mai, une sortie de 3 jours au Puy Fou - Marais Vernier prévue début Juin ainsi que la journée marche et Pique-nique du 16 Juin.

Nous espérons que cette période ne soit qu'un mauvais souvenir, que les restrictions et contraintes n'ont pas été trop pénibles pour vous. Un retour à la normale semble s'annoncer. Concernant la sortie au Puy du Fou prévue en juin 2020, après négociations avec le voyageur, Bruno Raimbourg (organisateur du Voyage) a obtenu le report de celui-ci en Juin 2021. Les nouvelles dates proposées sont du 12 au 14 juin en souhaitant que cette période convienne aux 30 personnes déjà inscrites. Il reste quelques places disponibles, si cette sortie vous tente appelez Bruno au 06 47 53 64 42.

Depuis peu nous avons repris quelques activités dans le respect des règles de sécurité :

- La pétanque avec un maximum de 10 personnes sur le terrain.
- La marche avec également un maximum de 10 personnes à l'initiative des adhérents.
- En Juillet et Août d'autres activités pourraient reprendre, cela reste à confirmer.

Activités pour le 2^{ème} semestre 2020

Le Temps libre devrait reprendre l'ensemble de ses activités dès la rentrée de septembre.

Une réunion des membres du Bureau aura lieu dans les semaines à venir pour réorganiser les futures activités et les sorties prévues sous réserve des contraintes dû à la Covid-19.

Du 28 septembre au 4 octobre : Voyage Croatie, Bosnie, Monténégro

Le 16 octobre : sortie Naussica (Boulogne)

Octobre/Novembre : Thé dansant

Novembre : Repas avec animation / Loto au profit du Téléthon

Décembre : Sortie Théâtre

Membres du temps libre 2020

Président : Michel Julien

Tél. 02 35 23 38 12 / 06 30 94 66 65

Trésorier : Patrick Guesdon

Vice-Président : Bruno Raimbourg

Port. 06 47 53 64 42

Secrétaire : Christine Gicquel



AMICALE SPORTIVE DES AUTHIEUX (A.S.D.A) ASSOCIATION GYMNASTIQUE LES AUTHIEUX-SUR-LE-PORT-SAINT-OUEN

Les cours de gymnastique ont cessé pendant toute la période du confinement. Toutefois, cela ne nous a pas empêché de bouger. On a croisé quelques personnes qui profitaient du beau temps pour marcher aux Authieux ; beaucoup ont jardiné et ont suivi régulièrement les cours de gymnastique proposés par la fédération en ligne ou les séances à la télévision. On a pris régulièrement des nouvelles de ses copines de la gym ! Les séances ont repris en plein air dans le parc du château en respectant la distance réglementaire et les gestes barrières.



Nous vous donnons d'ores et déjà **rendez-vous début septembre** à la matinée des associations pour renouveler votre inscription ou pour devenir membre.

Bonnes vacances à tous...
Martine CHAUMAT (tél:02 35 23 48 06)



Chemins et sentiers

Association de randonnée pédestre
76 rue clos du Mouchel;
les Authieux port st ouen
cheminsetsentiers@orange.fr

Contacts : Chantal Lionne 07.87.03.54.10
Brigitte Oberli 02.35.23.35.31
Eliane Auvray 02.35.23.35.18

Nous avons effectué encore de belles randonnées avec plein de convivialité, cette courte et drôle de saison.

Au retour de notre belle semaine de raquettes, nous étions confinés pour plusieurs semaines.

Notre fête pour les 25 ans du club et notre week-end de la Pentecôte ont été reportés pour 2021 ainsi que les randonnées et sorties programmées.

Nous espérons vous retrouver en septembre en bonne santé et peut être accueillir de nouveaux adhérents.





L'engouement pour cette saison riche et passionnante en nouveaux événements a vite été tempéré par l'apparition de la COVID 19. Bon nombre de projets ont été reportés voire annulés. En voici le résumé :



ANNULATION OU PAS MENÉS A TERME

- **Championnat individuel Seine Maritime Jeune** : 8 jeunes engagés
- **Championnat par équipes Printemps Seine Maritime Jeune**: 2 équipes engagées
- **Championnat individuel Seine Maritime Vétérans** : 2 joueurs engagés
- **Plateau Galaxie violet du 4 Avril** : 12 jeunes engagés
- **Animation Club de fin de saison pour tous les adhérents**

REPORTÉS SUR LA SAISON SUIVANTE

- **TENNIS SCOLAIRE** : **Projet de la cour aux courts (maternelles 2019/2020) et Projet opération tennis à l'école (classes élémentaires 2019/2020).**
- **Fête du tennis conjointement avec la kermesse des écoles du 6 juin.**
- **Sortie Roland Garros.**

CE QUI A PU ÊTRE RÉALISÉ

- **Plateau Galaxie Rouge du 8 Février** : 6 jeunes engagés
Les Authieux : Bénard Celyan 2V 3D, Caens Anthonin 0V 5D, Horscholle Jean 2V 3D
St Aubin les Elbeuf : Bidaux Nicolas 4V 1D, Taurin Paul 3V 2D
Ymare : Guillotin Anthony 4V 1D



- **Soirée pains vins fromages** : environ 30 adhérents ont participé le 13 Mars à ce jeu concours de dégustation de vins accompagné d'un buffet froid. Par pudeur, nous ne citerons pas les noms des vainqueurs, tant les résultats ont été mauvais !!!!!!! il suffit de regarder les photos...





COVID 19 : suivant les directives de la FFT et en accord avec la municipalité

15 Mars 2020 : Fermeture du club et de ses installations

16 Mai 2020 : Réouverture du cours extérieur suivant le protocole de sortie de confinement phase 1 de la FFT du 11 Mai 2020

06 Juin 2020 : Réouverture du cours couvert et reprise des activités tennistiques (cours, école de tennis...) suivant le protocole de sortie de confinement phase 2 de la FFT du 02 Juin 2020

Le TCA étudie le moyen de rattraper en partie les cours manquants, nous vous ferons une proposition dès que possible.

REMISE EN FORME PHYSIQUE : Faute de salle disponible, cette activité reprendra en Septembre.

COMPETITIONS SENIORS ET VETERANS H/F : Afin de compléter nos équipes pour la rentrée, nous recherchons des joueurs ou joueuses intéressés.

Groupe loisir débutant et perfectionnement : Démarrage de groupes de niveau à la rentrée.

Pour tout renseignement sur ces 3 modules : Hervé FERRAND Portable : 06.03.52.61.38
Mail : FERRAND.HERVE@wanadoo.fr

TCA Hervé FERRAND

La Musculation Authieux sur le Port Saint Ouen (MAPSO)

Association loi 1901, qui est gérée par un comité directeur de 18 personnes, élu par une assemblée générale annuelle.

Elle possède son propre règlement intérieur, disponible à la consultation dans le hall d'entrée du bâtiment de la salle de sport, dont une des particularités, est l'obligation d'être parrainé par un membre actif de l'association depuis au moins deux ans pour en devenir adhérent.



Les inscriptions se font de début septembre à début novembre, les dates et heures exactes seront transmises ultérieurement et affichées dans le hall.

Les horaires d'ouverture de la salle de sport sont affichés dans le hall, sur notre page Facebook, ainsi que sur le site de la mairie dans la rubrique « Culture & Loisirs » dans l'onglet « MAPSO ».



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook :



AAC JUDO

LE JUDO AUX AUTHIEUX NE S'EST PAS ARRÊTÉ !

Face à la situation inédite du confinement, nos petits judoka des Authieux privés de leur activité sportive dans la salle polyvalente, ont toutefois bénéficié de séances à distance ! En effet, nos éducateurs sportifs ont fait preuve de réactivité, avec pour principal objectif, garder le lien avec les pratiquants et leurs familles.

C'est ainsi que toutes les semaines, des vidéos, des jeux, des défis ont été proposés, jusqu'à enclencher le « passage de ceinture ». Connaissances du judo, des termes, mais également reconnaître les techniques et associer les noms japonais, pas toujours simple... Mais n'oublions pas que nos petits judoka en herbe sont au début de leur parcours et que les années permettront d'approfondir cette maîtrise.

Les dirigeants tiennent à remercier les familles, les enfants qui ont joué le jeu et qui recevront leur nouvelle ceinture très prochainement ! Les judoka n'ayant pas validé leur ceinture auront l'occasion de se rattraper en septembre/octobre. Notre éducateur est impatient de retrouver tous ses petits combattants. Il devra être patient face à toutes les mesures et restrictions à mettre en place et respecter. Les dirigeants sont en pleine réflexion quant aux possibilités de reprendre au plus vite.

Soyez rassuré, on se retrouve tous dès le mois de septembre.

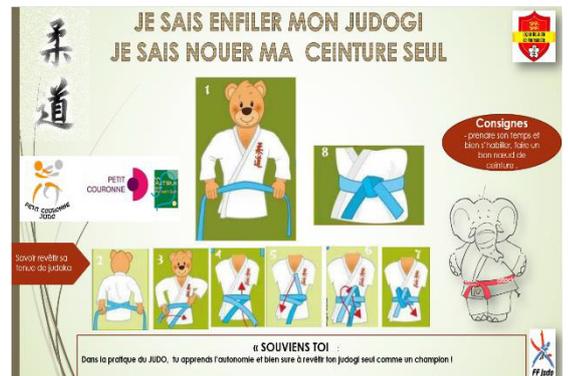
Votre enfant a entre 4 et 12 ans n'hésitez pas à nous contacter :

par mail : aacjudopetitcouronne@gmail.com,

par téléphone 06.07.71.94.58

ou à nous rejoindre lors du forum des associations.

Notre équipe sera présente pour vous accueillir et vous renseigner sur les heures d'entraînements.



A vos agendas !



Le forum des associations aura lieu **le samedi 5 septembre**.

Le repas des anciens est fixé au **dimanche 8 novembre**, animation garantie !

L'exposition de peinture, installée à la bibliothèque, est prévue les **28 et 29 novembre**.

Le marché de Noël prévu dans la salle « Roger Debarre » sera organisé également **le 29 novembre**.

Le spectacle destiné aux enfants et proposé par l'AACCA aura lieu le **12 décembre** dans la salle « Roger Debarre ».



LA GAZETTE DES AUTHIEUX

Dans cette page nous vous proposons quelques rubriques extraites de la "Gazette des Authieux" qui a été rédigée pendant le confinement par Justine Delanney et Sacha Becue, habitants des Authieux et élèves de 6ème au collège Hector Malot de Mesnil-Esnard.

Voici le premier chapitre de leur roman "**Bienvenue demain**" !

Chapitre 1 : le commencement



Il était une fois un jeune homme d'une trentaine d'années à peu près, il était grand, brun aux yeux verts, cet homme avait sa propre personnalité, il était très curieux et très ambitieux aussi, il veut faire les choses bien et vite très vite, car il était extrêmement impatient. Cet homme c'est moi, Vincent, je suis le patron de « *Chez Guichard* », un café du quinzième arrondissement de Paris.

Aujourd'hui nous sommes le douze novembre 2020 à sept heures moins le quart quand mon réveil sonne. Comme tous les matins, je me rase la barbe, prend mon petit déjeuner composé d'un café et de deux tartines de confiture de fraise humm ma préférée ensuite je prends ma douche, dans ma douche je me demande comment sera le monde de demain, peut-être que ce sera la fin du monde, une autre vie plus moderne que la nôtre ou alors il n'y aura plus personne sur terre ou le retour des dinosaures. Après une longue douche, je m'habille avec mon jean « *Levis* » favori ainsi que la chemise que ma femme Aurélie m'a offert pour mon anniversaire de l'année dernière, après je pars embrasser Aurélie et mes deux enfants Julie et Thomas et enfin je pars travailler.

Ce jour-là, ce n'est pas un jour comme les autres, aujourd'hui c'est l'anniversaire de ma fille ainée, Julie, elle va avoir neuf ans ce soir, c'est pourquoi nous organisons une grande fête avec toute notre famille. Au total nous serons dix-neuf personnes ! Dans la voiture j'écoute Skyrock en fredonnant ma chanson préférée. Vers huit heures moins le quart quand je m'arrête devant une librairie de la rue de Vaugirard pour acheter des livres pour l'anniversaire de Julie, j'en profite pour acheter une bande-dessinée pour Thomas. J'ai acheté deux magazines pour fille Julie qui adore les magazines de mode comme toutes les filles de son âge, et Tintin et « *L'affaire Tournesol* » pour Thomas. Après avoir payé je sors de la librairie, je pose les trois livres sur le siège passager de ma voiture, et je pars travailler...

A suivre...

Sacha et Justine nous rappellent également de continuer à respecter les gestes barrière :

**CORONAVIRUS?
POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**

- maintenir la distanciation sociale (1 m)
- se laver les mains très régulièrement
- porter un masque si la distanciation sociale ne peut pas être respectée
- ne pas s'embrasser ou se serrer la main

Enfin, ils nous proposent de nous amuser avec ce Sudoku !

				2	6	9		4
1						3		
		8		9				5
4	2							7
			4		8			
8							9	3
5				6		1		
		3						9
9		6	5	3				

1								3
		7	2	6			4	8
4			9	3	5			6
	3		4	8			2	
	4	1	6		9		3	
		6					8	9
5	7	8		4				2
			3					7
2								5

**HYPNOTHERAPEUTE
NATUROPATHE
JULIETTE DENEUVE**

06 26 62 69 18 - Doctolib.fr

9 Rue Marie Curie
27590 PITRES

nhdeneuve@outlook.fr
www.nhdeneuve.com


CS MONNIÉ

Installation • Entretien • Dépannage

Chauffage, sanitaire, plomberie
et énergies renouvelables.

791, rue des Canadiens - 76520 Les Authieux sur le Port Saint Ouen

 **0 648 209 329**

SAS MAXPRO au capital de 3000€ - SIRET 878 697 119 00013

Ets TREUBERT Dominique
Horticulteur - Décorations Florales

14, rue de la Vieille Côte
76520 QUEVREVILLE LA POTERIE

Tél. 02 35 79 14 38

Du lundi au samedi 9h/19h,
dimanche et jours fériés 9h/13h

Ets. BEAUFOUR Sarl

Couverture
Étanchéité



Tél. 02 35 23 48 29
Port. 06 87 61 07 60
Fax : 02 35 23 54 36

780 clos du Mouchel - 76520 LES AUTHIEUX/PORT ST OUEN
email : couverture-beaufour@wanadoo.fr

www.beaufourcouverture.fr



CCAS / Le Centre Communal d'Action Sociale

Les membres participants du conseil : M. DUFLOS Marc (Président), Mmes MASSARD Marie-Ange, LEBER Sylvie, DUVAUCHEL Laetitia, MOREAU Estelle, RAIMBOURG Régine.

Les membres extérieurs: Mmes PINABEL Danielle, LIONNE Chantal, FERRAND Sandrine, LECOURT Claire.

Toute personne en difficulté est appelée à se manifester auprès de ces personnes engagées à respecter les règles de confidentialité établies par le CCAS.

Le confinement vous a peut-être impacté financièrement, socialement. N'hésitez pas à interpeller cette nouvelle équipe à votre écoute.

Un document vous sera envoyé afin de constituer un recensement des personnes: âgées, isolées ou à risque. Il nous permettra de repérer les personnes nécessitant une aide, une surveillance particulière en cas de canicule ou d'épidémie.

CADRE DE VIE

LES NUISANCES SONORES

Les bruits de voisinage sont réglementés par ARRETE PREFECTORAL du 16 octobre 2017. Nous vous rappelons la réglementation en vigueur (brochure "Les bruits du voisinage" éditée par Préfecture de Seine-Maritime - (A.R.S.).

L'usage des tondeuses à gazon, des motoculteurs, des appareils de bricolage, etc... est autorisé uniquement :

- Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- Les samedis, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et jours fériés, tolérance de 10h à 12h

RAPPEL

Pas de démarrage et d'accélération intempestifs des **motos et quads**.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Chaque habitant des Authieux est tenu de tailler ses haies qui débordent sur les espaces publics (trottoir, rue, etc).

Pour rappel, le nettoyage des trottoirs est à votre charge (notamment le long des murs, clôtures et des haies). Le personnel des services techniques de la commune n'entretient que les caniveaux des trottoirs.





CentoLive, outil de communication citoyenne pour les Authipontains



La commune des Authieux sur le Port Saint Ouen a fait l'acquisition, il y a quelques années, de deux panneaux d'affichages électroniques qui permettent de communiquer les informations sur la vie de la commune. Il est désormais possible d'installer gratuitement, sur votre smartphone ou votre tablette, l'application « Centolive » qui permettra de visualiser, en temps réel, les messages diffusés sur les panneaux d'affichages électroniques de la commune.

Cette application vous permettra également d'être alerté, en temps réel, sur votre smartphone ou votre tablette, via les notifications push sur des événements majeurs ayant un caractère d'urgence : alertes météorologiques, consignes de sécurité, informations diverses, ...

TELECHARGER GRATUITEMENT L'APPLICATION CENTOLIVE
Pour recevoir des informations et alertes de notre commune



1 Ouvrez votre application « **Play Store** » ou « **App Store** » sur votre téléphone ou votre tablette

2 Tapez « **CENTOLIVE** » dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)



3 Le logo de « **CENTOLIVE** » apparaît à côté de l'application **CENTOLIVE** en tête de liste

4 Cliquez sur « **installer** » ou « **obtenir** »
Félicitations ! Vous venez d'installer **CENTOLIVE** sur votre téléphone ou votre tablette

Une fois l'application téléchargée, vous devez ajouter la commune des Authieux sur le Port Saint Ouen en **favori**, pour recevoir les notifications push. Vous devez autoriser la réception des notifications en provenance de **Centolive** via les paramètres de votre téléphone mobile.

- La recherche de la commune s'effectue par département, code postal, nom de la commune ou géolocalisation.
- L'ajout de favoris se fait à l'aide du **bouton +** (le **bouton -** permet de retirer un favori)
- L'**icône WWW** permet d'accéder directement au site web de la commune
- L'onglet « **messages** » permet une lecture rapide de la playlist
- L'onglet « **notifications** » permet d'historiser les **notifications push**



Vous pouvez également scannez l'un des **deux QR codes** puis installer l'application





DECHARGE SAUVAGE :

Nous rappelons que les décharges sauvages sont interdites, en tout point de la commune. La déchèterie de BOOS vous accueille tous les jours (voir les horaires en fin de l'Echo).

ALLO la guêpe : La mairie des Authieux a signé une convention avec des professionnels pour la destruction des nids de guêpes et frelons. La prise en charge est de 25% par la mairie et 30% (plafonnée à 30€TTC par prestation) par la préfecture 76.

ALLO LA GUÊPE

06.72.42.17.00



RAMASSAGE des POUBELLES :

Merci de sortir vos conteneurs et sacs de tri le dimanche soir.
Merci de les rentrer le lundi.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :

Les demandes de carte nationale d'identité et de passeport peuvent être dorénavant effectuées auprès de la mairie de Mesnil-Esnard sur rendez-vous au 02.32.86.56.56.



INFORMATIONS MUNICIPALES :



Les comptes rendus des conseils municipaux sont accessibles sur le site de la mairie :

<http://www.lesauthieuxsurleportsaintouen.fr>

Et suivez notre page Facebook « Mairie des Authieux sur le port saint Ouen » !



LES BONS PLANS :

- Pour les voyages extra-scolaires des jeunes Authiportains (-18 ans), la mairie propose une participation de **32€** sous certaines conditions.
- Job d'été à la mairie : Le recrutement de deux jeunes Authiportains(es) est en cours de réalisation pour un travail temporaire d'été. Leur mission sera de peindre la salle des archives de la mairie.
- Pour l'achat d'un vélo électrique ou la réparation de votre vélo : retrouvez les aides financières sur le site de la métropole : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/aide-pour-lacquisition-de-velos-specifiques>



Les conseils de MICHEL « Le Jardinier des Authieux »

Comment jardiner avec la lune ?

En lune descendante, Michel plante, tond la pelouse, taille les haies, repique les plants.

En lune montante, Michel sème et récolte les fruits et les légumes.

L'application internet « lune et jardin » vous aidera mois par mois dans vos travaux de jardinage.

Comment traiter naturellement les maladies et les parasites du jardin ?

Les feuilles de rhubarbe permettent de traiter les pucerons, la teigne du poireau et les limaces.... La préparation préconisée est de cueillir 100 g de feuilles de rhubarbe pour un litre d'eau que vous laissez macérer pendant 72 h. Vous filtrez cette macération et la déposez dans un bidon identifié. Vous pulvérisez sur les plantes par temps clair.



RECETTE DE SAISON, LE MEILLEUR POUR LA FAIM

TARTE A LA RHUBARBE *Recette de Marie-Madeleine*

- Ingrédients :
- 1 tasse de crème fraîche
 - 2 tasses de sucre
 - 3 jaunes d'œuf
 - 1 tasse de lait
 - 2 grandes cuillères à soupe de farine
 - 300 g de rhubarbe
 - 1 pâte brisée



- ➔ Verser la préparation sur la pâte brisée déposée dans un moule de diamètre 45 cm,
- ➔ Mettre au four 190/200 20 à 30 mn
- ➔ Lorsque c'est cuit, battre les blancs en neige ferme, rajouter un peu de sel et de sucre, remettre au four 6/7 mn.

Infos pratiques

Cantine et Garderie

02.35.23.39.54

Lundi – mardi – jeudi – vendredi

Horaires

De 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30

Mairie

02.35.23.35.35

Fax 02.35.23.11.46

Courriel : MairieLesAuthieux@wanadoo.fr

www.lesauthieuxsurleportsaintouen.fr

Lundi – Vendredi

De 8h00 à 12h00 – 15h00 à 17h00

Mercredi

De 8h00 à 12h00

Mardi – Jeudi

De 15h00 à 19h00

Eglise

Pas de calendrier spécifique.

Déchetterie de Boos

Horaires

Lundi	9h00-12h00	14h00-18h30
Mardi	9h00-12h00	
Mercredi	9h00-12h00	14h00-18h30
Jeudi	9h00-12h00	
Vendredi	9h00-12h00	14h00-18h30
Samedi	9h00-12h00	14h00-18h30

La Métropole Collecte des déchets Eau - Assainissement

N° Vert : 0800 021 021

FILO'R

Tél. 0800 649 649



les nouveaux
commerçants

à bientôt chez

SUPER U

IGOVILLE Route de Lyons 02 35 23 50 92

Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi 9h-19h30

Vendredi 9h-20h et dimanche 9h30-12h30



U
location

courses **U** .com